



ARIFTS IFRAMES La Classerie

Epreuves d'admission 2010 à l'entrée en formation CAFDES

Fiche d'inscription

Candidat

Mademoiselle

Madame

Monsieur

NOM :

PRENOM :

Né (e) le :

Adresse Personnelle :

N°: Rue

Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse e.mail :

Situation Professionnelle Actuelle

Dénomination de l'employeur :

Adresse et lieu de travail :

.....

Téléphone : Adresse e.mail :

Directeur en poste du secteur privé

Directeur en poste du secteur public

Directeur adjoint

Chef de service

Cadre socio-éducatif

Conseiller socio-éducatif

Autres :

Directeur administratif d'association

Formateur ou cadre du secteur social

Psychologue

Cadre hors secteur social

Profession paramédicale :

Demandeur d'emploi

Date d'entrée en fonction :

Accès à la formation

La formation préparant au diplôme du CAFDES est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions prévues selon l'arrêté du 5 juin 2007 :

- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau II ;
- Etre titulaire d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ;
- Etre titulaire d'un diplôme mentionné au Code de l'action sociale et des familles ou au Code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de trois ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale, ou médico-sociale ;
- Etre en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médicosociale.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré.

Les épreuves de sélection

La sélection comporte une épreuve écrite et une épreuve orale (notées sur 20 et compensables entre elles sauf note inférieure à 7).

L'épreuve écrite, d'une durée de trois heures, doit permettre à l'établissement de formation de vérifier les capacités d'analyse et de synthèse du candidat, ses capacités à poser un jugement argumenté et organisé, d'évaluer la culture générale, l'intérêt pour les problèmes de société et la capacité à développer et formaliser un point de vue.

A partir d'un texte sur un sujet d'actualité, le candidat doit mettre en avant les idées forces du texte, montrer comment elles s'inscrivent dans un contexte politique et social et enfin argumenter sa position.

L'épreuve orale, d'une durée de trente minutes, est destinée notamment à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de direction, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Elle consiste en un entretien à partir de la note synthétique de 4 à 6 pages rédigée par le candidat.

Le candidat dispose de 5 minutes pour faire la présentation de sa note. Le jury engage ensuite, avec le candidat, un débat d'une durée de 25 minutes.

Conformément à l'article 3 - alinéa 4 de l'arrêté du 5 juin 2007, sont dispensés de l'épreuve écrite les candidats justifiant :

- d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures
- ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau I.

Extrait du règlement de sélection à la formation CAFDES des adhérents du réseau AFORTS / GNI

- A télécharger sur notre site internet : www.iframes-laclasserie.org

DIPLOMES SCOLAIRES, UNIVERSITAIRES ET PROFESSIONNELS

(Joindre les photocopies)

Diplôme	Niveau du diplôme*	Date d'obtention	Etablissement de formation

- Si nécessaire, se reporter au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Site internet : www.cnpc.gouv.fr

Centre envisagé pour la formation CAFDES

- Pour l'inter région Grand Ouest
 - IRTS d'Aquitaine (Bordeaux)
 - IRTS Poitou-Charentes (Poitiers)
 - IRTS de Bretagne (Rennes)
 - ARIFTS IFRAMES La Classerie (Nantes)
 - ITS (Tours)
 - C.N.A.M Pays de la Loire (Angers)
- Autres :

Date limite d'inscription

Le dossier d'inscription complet devra nous parvenir **au plus tard le 30 janvier 2010 à minuit** (cachet de la poste faisant foi) par envoi recommandé avec accusé de réception à ARIFTS IFRAMES La Classerie 116 rue de la Classerie 44400 REZE.

Tout dossier parvenu incomplet ou adressé après cette date sera rejeté.

Dates des épreuves d'admission :

Date épreuves écrite et orale : **le 12 mars 2010**

Pour les candidats déposant leur dossier dans les centres de Nantes et de Rennes les épreuves se dérouleront : **I.R.T.S. de Bretagne - 2 avenue de Bois labbé à Rennes - cs 44238 - 35042 RENNES cedex**

J'autorise la mise en ligne de mon nom sur la liste d'admission sur le site internet de l'ARIFTS IFRAMES www.iframes-laclasserie.org

Date et signature :

PIECES A JOINDRE (art. 5 règlement d'admission / Réseau AFORTS/GNI)



- une lettre de demande d'inscription aux épreuves d'admission ;
- une photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- une photocopie de la carte de séjour pour les étudiants étrangers ;
- un curriculum vitae ;
- une copie des diplômes et titres universitaires ou professionnels (accompagnés de leurs traductions en français par un traducteur assermenté et dont le niveau est attesté par la DRASS ou le rectorat pour les diplômes obtenus à l'étranger) ;
- Attestations ou certificats de travail
- une note de 4 à 6 pages maxi (en 4 exemplaires papier¹) rédigée et dactylographiée par le candidat et dans laquelle devra être présenté :
 - un exposé des motivations
 - une analyse du parcours professionnel et de formation
 - une réflexion sur la façon dont le candidat envisage la fonction de direction d'un établissement ou d'un service d'intervention sociale ;
- Le cas échéant, d'une autorisation écrite pour la mise en ligne sur internet des ses résultats
- du règlement des frais des épreuves d'admission
 - 2 chèques bancaires libellés à l'ordre de l'ARIFTS IFRAMES La Classerie
 - Règlement des frais de dossier : 50 € non remboursables
 - Règlement des frais d'inscription à la sélection : 100 € épreuve orale seule 250 € épreuve écrite et orale.
- En cas de situation justifiant des modalités adaptées d'examens : joindre un certificat médical ou une certification administrative

¹ Police : Times ; taille : 12 ; interligne : 1,5 ; marges : 3cm (droite, gauche, haut, bas)

Dossier à retourner à :

ARIFTS IFRAMES La Classerie
Formation CAFDES
116 rue de la Classerie
44400 REZE

Personnes à contacter :

-  **Responsable pédagogique** : Patrick REUNGOAT 02.40.75.44.55 preungoat@iframes-laclasserie.org
-  **Secrétariat** : Cathy LE HEN 02.40.75.94.00 clehen@iframes-laclasserie.org